

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 10 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix Juillet le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Ayant donné pouvoir : 4

Votants : 14

Secrétaire de séance : Mme DARZACQ Vanessa

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme DARZACQ Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. CHANET Jean-Pierre, Mme LE DIGABEL Laëtitia, M. GALINAT Arthur, Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel.

Absents / Excusés : M. BENOITON Olivier, M. TRIGNOL François, Mme BON Amélie, Mme RODRIGUES Marine, Mme DELTEIL Stéphanie,

Procurations : M. BENOITON Olivier donne pouvoir à M. GENEAU Philippe, M. TRIGNOL François donne pouvoir à M. GALINAT Arthur, Mme BON Amélie donne pouvoir à Mme DUPUY Valène, Mme DELTEIL Stéphanie donne pouvoir à Mme LE DIGABEL Laëtitia.

Délibération n° 2023-038

Objet : Limite de propriété Madame Debril et M. Lebec « Agrandissement accès pompiers »

Madame le maire fait part à l'ensemble du conseil municipal d'une demande antérieure à l'année 2020 de Mr Lebec et Mme Debril relative à l'achat d'une partie du terrain communal cadastré ZC 140 afin d'agrandir un accès pompier sur leur terrain cadastrée ZD 139.

En échange, ils proposent de maintenir ce qui était convenu avec l'ancienne équipe municipale à savoir de vendre à la commune une partie de leur parcelle ZD 139.

Madame le maire précise que la partie de la parcelle communale éventuellement vendue à M. Lebec et Mme Debril (cadastrée ZC 140), sert actuellement de lieux de stockage au personnel communal, notamment pour le bois de chauffage.

Afin de répondre à cette demande, Madame le Maire demande l'avis au conseil municipal.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **REFUSE** la proposition.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Valène DUPUY



Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Publié le 17 / 07 / 2023
Notifié le 10 / 07 / 2023